

APPEL A COMMUNICATION

CONFERENCE CODATU XVIII

Dakar, 9-11 Novembre 2020

L'esprit des conférences CODATU

CODATU est une association à vocation internationale, dont l'objectif est de promouvoir les politiques de mobilité durable à travers des conférences, séminaires, formations et échanges scientifiques portant sur la mobilité urbaine et interurbaine. Depuis 1980, CODATU organise des conférences internationales tous les deux ans sur le thème du transport urbain dans les pays en développement. Ces événements sont autant d'occasions pour concevoir et proposer des solutions innovantes ou des pistes de recherche adaptées aux contextes de ces pays. Historiquement, chacun de ces événements s'est tenu dans une ville différente localisée en Afrique, en Asie en Amérique Latine ou en Europe. En effet, les villes des pays émergents et en développement connaissent des enjeux spécifiques et doivent concevoir et mettre en place des solutions appropriées aux conditions et aux besoins locaux. En organisant cette conférence en coopération avec des partenaires locaux et internationaux, CODATU entend rassembler des représentants de différents domaines ; académiques, collectivités locales, secteur privé et société civile afin d'engager des discussions sur les questions persistantes et sur les opportunités futures, pour un partage d'expérience nécessaire pour renforcer la coopération internationale.

La 18ème Conférence CODATU se tiendra du 9 au 11 Novembre 2020 à Dakar, au Sénégal.

Cet événement sera d'autant plus exceptionnel que la 1ère Conférence CODATU s'est tenue à Dakar, au Sénégal, en 1980. Ce sera donc une opportunité unique pour fêter le 40ème anniversaire de CODATU et souligner les améliorations et les efforts réalisés depuis cette date, tout comme les progrès



qui doivent encore être réalisés pour mettre en œuvre une mobilité urbaine durable.

L'institution partenaire au Sénégal est le CETUD (Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar), l'autorité locale des transports urbains à Dakar. Véritable cadre de concertation entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé, le CETUD a été créée en 1997, avec pour missions principales l'organisation et la régulation de la mobilité urbaine à Dakar. Dans la mesure où le CETUD est l'une des rares autorités des transports urbains en Afrique, elle est souvent présentée comme modèle pour d'autres villes.

Appel à communication

Thème général

Convergence entre la recherche et les politiques publiques : les enjeux présents et futurs pour la mobilité urbaine des biens et des personnes dans les pays émergents et en développement.

Thèmes de la conférence

Le thème général de la conférence couvre sept thèmes différents (A à G) chacun représentant un enjeu majeur dans les villes concernées. Les différents modes de transport peuvent être abordés indifféremment dans chacun des thèmes.

Thème A: Espaces urbains et mobilité

Développement urbain et mobilité sont souvent traités indépendamment, ce thème a pour objectif de mettre en évidence les démarches conjointes qui conduisent à une amélioration de la qualité de la vie des citoyens et en particulier celles qui concernent :

- Foncier urbain vs. services urbains.
- Contrôle de l'étalement urbain – comment le gérer, et pourquoi?
- Les projets de villes nouvelles et leurs enjeux de mobilité.
- Utilisation de l'espace et intégration des transports urbains (aménagement, TOD, dernier kilomètre).

Thème B : Nouvelles technologies pour la mobilité urbaine

Les technologies innovantes foisonnent, ce thème aborde leur adaptabilité dans les contextes spécifiques des pays en développement notamment sur les points suivants :

- Nouvelles motorisations et infrastructures (électro-mobilité).
- Impacts des technologies numériques (application, 3G, 4G, 5G)
- Big data et open data (collecte, accès, utilisation, protection, etc.).



- Utilisation des nouvelles technologies, en prenant en compte l'accessibilité financière, la régulation et l'intégration, le savoir-faire, la fracture numérique, etc.
- Mobilité partagée.

Thème C : Sécurité routière pour tous les usagers de la route

La sécurité est un problème majeur dans de nombreuses villes, ce thème concerne les approches qui permettent de renforcer la sécurité aussi bien au niveau des passagers et marchandises que des autres usagers de l'espace public ; il se focalisera sur les sources d'insécurité suivantes :

- Organisationnelle : conception des routes, gestion du trafic
- Conduite : état des véhicules, conduite sous influence, comportement des conducteurs, santé,
- Réglementaire : adaptation et respect des lois, régulation, ...
- Vulnérabilité des usagers (enfants, personnes âgées, voyageurs avec des besoins spécifiques, piétons)

Thème D : Transport artisanal

Le transport artisanal est un élément essentiel des systèmes de mobilité de la plupart des villes du Sud ; il est donc nécessaire de l'intégrer dans une approche globale de la mobilité et d'analyser ses principales caractéristiques, comme par exemple :

- Dépendance des usagers.
- Régulation/ organisation/ professionnalisation.
- Comportement des chauffeurs.
- Régulation tarifaire.
- Futur.

Thème E : Modes doux

En plein essor dans de nombreux pays, les modes doux deviennent une composante importante de la mobilité urbaine et à ce titre doivent être intégrés dans les plans de déplacement urbains. Cependant, plusieurs aspects demeurent encore peu étudiés pour faciliter cette intégration, dont notamment :

- Financement des infrastructures.
- Sûreté.
- Sécurité.
- Marchabilité et accessibilité des trottoirs : condition, utilisation (formelle/informelle, politiques publiques, privatisation de l'espace public, légalité ...)



Thème F : Fourniture de services de transport et enjeux de financements

Clé de voûte du déploiement des nouveaux systèmes de mobilité durable, les modes de financement sont multiples et dépendent des contextes spécifiques à chaque ville, chaque pays ; ce thème a pour ambition de faire le point sur :

- Coopération bilatérale et multilatérale, coordination, ...
- Investissements futurs et plans nationaux, évaluation des Plans de Mobilité Urbaine Durable...
- Modes de financements non-tarifaires (plus-value foncière, publicité, station-naming, ...).
- Évaluation économique (demande, utilisation de l'espace, rapport qualité-prix).
- Maintenance, expansion future et durabilité des financements.
- Budget et accessibilité financière des transports.

Thème G : Le processus complexe de mise en place de nouveaux services de mobilité

Pendant des décennies, des schémas urbains élaborés dans des contextes exogènes étaient transférés tels quels dans les pays en développement ; or plus récemment, des services de mobilité innovants se dessinent, qui reposent sur la prise en compte de :

- Nouveaux schémas urbains des villes africaines : adaptation, transformation et mise en place de nouveaux systèmes de transport.
- L'intégration du transport artisanal et du transport informel dans les nouveaux services de transport.
- Nouveaux modèles de gouvernance, réforme institutionnelle, multi-acteurs, compétences, ...
- Spécificités du management de projet.

Instructions aux auteurs

Auteur(s)

- Nom de l'auteur, affiliation, contact (e-mail et téléphone).
- Co-auteur(s), si besoin, mêmes informations que ci-dessus.
- Auteur principal.



Format

- Titre limité à 100 caractères.
- Thème qui vous semble le plus approprié pour votre résumé (A à G)
- Résumé : 500 mots (limite stricte).
- Format : interligne simple, police 12, Times New Roman.
- Mots-clefs (limite stricte de 5).
- Langues acceptées : Anglais ou Français.

Conditions nécessaires pour l'acceptation préalable des résumés

- Ne pas être publié ailleurs.
- Ne pas être soumis ailleurs.
- Non-commercial.
- Recherche applicable (appliquée, théorique ou fondamentale).
- Recherche transférable à d'autres pays.

Critères de sélection des résumés

- Conformité aux principes énoncés ci-dessus dans "Conditions nécessaires pour l'acceptation préalable des résumés".
- Les résumés de plus de 500 mots ne seront pas pris en considération.
- Qualité scientifique.
- Qualité d'écriture.
- Structure du texte.
- Adéquation avec le thème de recherche sélectionné.

Méthode de soumission des résumés ([Date limite 27 septembre 2019](#))

- Se connecter à la page d'accueil de Conference Maker : <https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/cm.cgi>
- Trouver l'onglet CODATU 2020 Dakar Conference dans la liste des conférences à venir.
- Cliquer, sur l'onglet, s'enregistrer avec un identifiant et mot de passe.
- Se connecter à son espace, et trouver dans le Menu Principal (Main Menu) l'onglet "Papers" et "Submit a paper" et suivre la procédure indiquée.



- Si vous avez besoin d'assistance sur des questions techniques liées à l'utilisation de Conference Maker, vous pouvez écrire à contact@codatu.org en indiquant dans l'objet du mail : "Aide pour la soumission de résumé CODATU 2020".

Conditions générales

- Les articles élaborés à partir des résumés acceptés seront soumis à un vérificateur de plagiat. Les articles qui ne satisferaient pas ce contrôle se verraient immédiatement rejetés.
- Les articles élaborés à partir des résumés acceptés seront évalués par le Comité Scientifique International (ISC) de la conférence.
- Concernant les articles acceptés après évaluation :
 - Pour les articles en auteur seul, l'auteur doit payer les frais d'inscription (avant la date limite pour être inclus dans le programme final)
 - Pour les articles collectifs, au moins un auteur doit payer les frais d'inscription (avant la date limite pour être inclus dans le programme final).
- Après validation par les auteurs, les actes de la conférence seront publiés sur le site internet de CODATU avec une clause de non-responsabilité.
- Les meilleurs articles sélectionnés par le Comité Scientifique International seront soumis pour publication dans le numéro spécial d'une revue scientifique de rang international, selon les règles de la revue et après validation par le ou les auteur(s).

Dates importantes

Date limite pour la soumission des résumés	27 Septembre 2019
Notification d'acceptation des résumés	31 Octobre 2019
Soumission des articles	31 Janvier 2020
Notification de l'évaluation des articles	15 Avril 2020
Soumission des articles évalués	15 Juin 2020
Inscription "early bird"	31 juillet 2020
Paiement des frais d'inscription par les auteurs	1 Septembre 2020



Annonce du programme

1 Octobre 2020

Conférence**9 Novembre 2020**

Comité Scientifique International (CSI)

Co-Présidents:

Jérôme Chenal

Alassane B. Ndiaye

Conseiller scientifique:

Ali Huzayyin

Coordinateurs scientifiques

Solène Baffi

Pape Sakho

Membres

Muhammed Adeel (Pakistan)

Maria Attard (Malte)

Dominique Breuil (France)

Yves Crozet (France)

Raja Ellassali (Maroc)

Haneen Khreis (Jordanie)

Jacquie Klopp (Etats-Unis)

Rosario Macario (Portugal)

David Mfinanga (Tanzanie)

Kazuaki Miyamoto (Japon)

Hideki Nakamura (Japon)

Olivier Ninot (France)

Valérie Ongolo-Zogo (Cameroun)

Haixiao Pan (Chine)

Gina Porter (Royaume-Uni)

Charles Rivasplata (Etats-Unis)

Varameth Vichiensan (Thaïlande)

